

Fiche de poste

Ingénieur Chargé de Suivi des Travaux de Voirie & Aménagements Urbains

Rattachement hiérarchique :

- Département Travaux de Voirie & Aménagements Urbain.

Activités principales :

- Diriger et coordonner les travaux de voirie et d'Aménagements urbains, en garantissant une gestion technique et financière optimale ;
- Planifier, organiser et suivre les travaux à chaque étape : préparation, exécution, contrôle, réception et clôture ;
- Veiller au respect des délais, des budgets et des standards de qualité pour chaque projet ;
- Vérifier et/ou dresser les attachements en collaboration avec les différents intervenants du chantier ;
- Veiller au respect des règles de sécurité et d'hygiène au niveau du chantier en collaboration avec les différents intervenants ;
- Assurer le respect des normes de qualité, de sécurité et des réglementations en vigueur sur les chantiers ;
- Vérifier la conformité des réalisations avec les spécifications techniques et les plans approuvés ;
- Gérer les réclamations et résoudre les problèmes rencontrés durant les travaux en coordination avec les parties prenantes ;
- Communiquer régulièrement avec les équipes internes, les prestataires et les clients pour assurer une bonne coordination et la satisfaction de toutes les parties ;
- Assurer la rédaction des rapports d'avancement des travaux et les présenter à la hiérarchie ;
- Proposer des mesures d'amélioration continue pour optimiser les processus et les méthodes de travail.

Compétences requises :

- Pistes et routes non classées, routes classées et ouvrages d'art ;
- Géotechnique, Topographie, Formulation, Pathologie des Ouvrages d'Art et Infrastructures Routières ;
- Textes réglementaires relatifs aux marchés publics ;
- Techniques de suivi et de reporting ;
- Connaissances des logiciels de gestion de projets (MS Project...), de levé topographique
- Gestion et coordination avec les partenaires et intervenants dans les projets.

Conditions d'éligibilité :

- Titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur d'Etat (EMI, EHTP, ENIM, ENSA, ENSAM, FST...) en génie civil, génie rural ou toute spécialité connexe ;
- Justifier d'une expérience professionnelle en relation avec le poste d'au moins deux (02) ans après l'obtention du diplôme susmentionné ;

Type de recrutement :

- Contractuel (CDI)

